

Décret

Générale

modern

# Décret n° 81-080/PR/J DU 16 JUILLET 1981 portant nomination d'un magistrat.

n° 81-080/PR/J

Ministère  
Ministère de la justice et des affaires musulmanes

Date de publication  
16 juillet 1981

Numéro JO  
n° 15 du 01/08/1981

Date du numéro  
1 août 1981

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

Le président de la République, chef du Gouvernement ;

## TEXTE INTÉGRAL

### DECRETE

#### Art. 1er

— M. Emile David, magistrat intérimaire, est intégré dans le cadre des magistrats de l'Ordre judiciaire. Il est nommé substitut à la Cour judiciaire de Djibouti.

#### Art. 2

— Le présent décret prendra effet pour son classement indiciaire et l'ancienneté au 1er avril 1981.

#### Art. 3

— Le présent décret prendra effet dès sa publication qui interviendra selon la procédure d'urgence et il sera également publié au « Journal officiel » de la République de Djibouti .